

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 22226
Numéro SIREN : 302 527 734
Nom ou dénomination : BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 69968

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 17-09-2020

N° DE DEPOT : 069968

N° GESTION : 2013B22226

N° SIREN : 302527734

DENOMINATION : BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

ADRESSE : 27 rue Dumont d'Urville 75016 Paris

MILLESIME : 2018



aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme





aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 25 860 450 euros

**Siège social : 27, rue Dumont d'Urville
75016 PARIS**

302 527 734 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société² à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans l'annexe au paragraphe I, la valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode « multicritères ». Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Erreur ! Signet non défini.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures

d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

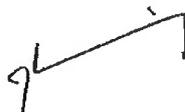
Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à PARIS, le 18 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
APLITEC SAS, représentée par



Maud BODIN VERALDI

Bilan Actif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 12/02/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	86 025	79 917	6 108	5 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	86 025	79 917	6 108	5 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 775		6 775	6 779
Créances rattachées à des participations	1 022 398	736 636	285 762	282 282
Autres titres immobilisés	33 558 502	6 294 441	27 264 061	29 448 942
Prêts				
Autres immobilisations financières	50		50	50
TOTAL Immobilisations financières :	34 587 726	7 031 077	27 556 648	29 738 053
ACTIF IMMOBILISÉ	34 673 751	7 110 994	27 562 757	29 743 553
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	211 832	164 271	47 561	141 510
Autres créances	612 312		612 312	13 815
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	824 144	164 271	659 873	155 325
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				5 263 574
Disponibilités	12 497 595		12 497 595	6 990 726
Charges constatées d'avance	3 164		3 164	3 380
TOTAL disponibilités et divers :	12 500 759		12 500 759	12 257 680
ACTIF CIRCULANT	13 324 903	164 271	13 160 631	12 413 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	47 998 653	7 275 265	40 723 388	42 156 558

Bilan Passif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 12/02/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 25 718 709	25 860 450	25 045 482
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 863 267	10 787 826
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 787 319	1 682 014
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	571 712	571 712
Report à nouveau	3 141	12 490
Résultat de l'exercice	(1 785 861)	2 106 100
TOTAL situation nette :	38 300 027	40 205 624
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	38 300 027	40 205 624
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 000	5 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	5 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 649	169 833
Dettes fiscales et sociales	46 187	49 844
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 299 258	1 414 158
Autres dettes	849 267	312 098
TOTAL dettes diverses :	2 418 361	1 945 933
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 418 361	1 945 933
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 723 388	42 156 558

Compte de Résultat (Première Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 12/02/19
Tenue de compte EURO

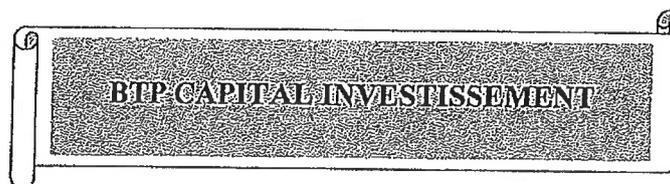
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	(77)		(77)	99
Chiffres d'affaires nets	(77)		(77)	99
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 873	
Autres produits			(5)	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 791	107
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			1 419 362	1 539 381
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			52 604	(12 869)
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			22 029	21 182
Charges sociales			7	4 236
TOTAL charges de personnel :			22 036	25 418
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 321	20 921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			86 282	13 210
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			92 603	34 131
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			49 452	51 527
CHARGES D'EXPLOITATION			1 636 056	1 637 587
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 633 265)	(1 637 480)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 12/02/19
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 633 265)	(1 637 480)
Bénéfice attribué ou perte transférée		25
Perte supportée ou bénéfice transféré	29	417
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 481	10 034
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	914 431	1 108 605
Autres intérêts et produits assimilés	(114 603)	80 354
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 100	451 648
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
	821 409	1 650 640
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 157 086	1 678 070
Intérêts et charges assimilés	130	9
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 350	
	2 167 565	1 678 078
RÉSULTAT FINANCIER	(1 346 156)	(27 438)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 979 450)	(1 665 310)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 194 944	3 771 410
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 194 944	3 771 410
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 137	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	219	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 356	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 193 589	3 771 410
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 019 145	5 422 182
TOTAL DES CHARGES	3 805 006	3 316 082
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 785 861)	2 106 100



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018 (Chiffres arrondis à l'euro)

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, présente un total de 40 723 388 € et le compte de résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 1 785 861 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 mars 2019 par Conseil d'Administration.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, du Règlement ANC n°2014-03 sans modification des méthodes d'évaluation et de comptabilisation par rapport aux exercices précédents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise:

- Continuité de l'exploitation;
- Principe de prudence;
- Permanence des méthodes comptables;
- Indépendance des exercices.

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT ayant adopté le régime fiscal des Sociétés de Capital-Risque (S.C.R.) a opté pour le nouveau régime, à compter de l'exercice 2001.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode multi-critères. Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

Lorsque la valeur d'inventaire fait ressortir une moins-value latente, celle-ci fait l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

II - FAITS CARACTERISTIQUES :

II - 1. Faits marquants antérieurs :

L'Assemblée Générale Mixte du 19 Mai 2015 a adopté, à l'unanimité, la modification de l'article 8 des statuts de BTP Capital Investissements.

Cet article qui concerne l'affectation et la répartition des bénéfices permet aux actionnaires en cas de distribution de dividendes, d'opter entre le paiement du dividende ou le réinvestissement en numéraire ou en actions.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2017 a décidé l'augmentation de capital de BTP Capital Investissement porté de 19 892 334 euros à 24 850 056 euros par l'émission de 64 386 actions de valeur nominale de 77 euros chacune.

En outre, le Crédit Coopératif est sorti du capital de BTP Capital Investissement en cédant l'intégralité de ses parts sociales à BTP Banque.

II - 1. Faits marquants de l'exercice :

En 2018, M. BAFFY a démissionné de son poste de président et de mandataire administrateur, il a été remplacé par M. LAVISSE. De même, M. CURRENTI a démissionné de son poste de mandataire administrateur et il a été remplacé par M. COUTURIER qui a aussi été nommé Directeur Général.

En Octobre 2018, BTP Capital Investissements a cédé son action de BTP Capital Conseil à BTP Banque.

Le paiement des dividendes en action a conduit à l'augmentation de capital de BTP Capital Investissement porté de 25 045 482 euros à 25 860 450 euros par l'émission de 10 584 actions de valeur nominale de 77 euros chacune.

III - CHANGEMENT DE METHODE : néant.

IV - CONSOLIDATION

Les comptes de BTP Capital Investissement sont inclus dans les comptes du Groupe du Crédit Coopératif, depuis le 1^{er} janvier 1998, en intégration globale.

V - ACTIF IMMOBILISE

V-1. Immobilisations incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit le mode linéaire.

Les logiciels, qu'ils soient acquis et développés en interne, sont amortis sur une durée de 3 ou 5 ans linéaire.

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Logiciels	79 095	6 930		86 025
	79 095	6 930		86 025

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Logiciels	73 596	6 321		79 917
	73 596	6 321		79 917

Amortissements

V-2. Immobilisations corporelles : néant

V-3. Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières :

Valeurs brutes

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Titres de participation	6 779		4	6 775
GIE USCC	6 771			6 771
BTP Banque	4			4
BTP Capital Conseil	4		4	
Créances ratt. à des participations	1 000 918	21 480		1 022 398
Avances en compte courant	993 636	18 000		1 011 636
Intérêts courus	7 282	3 480		10 762
Dividendes votés à recevoir				
Portefeuille TIAP	33 622 448	557 934	549 398	33 630 984
TIAP - FCPR	2 816 843		15 937	2 800 906*
TIAP - Actions	16 968 167	245 270	374 658	16 838 779
TIAP - Obligations convertibles	13 818 272	50 024	158 803	13 709 494
TIAP - Intérêts courus	19 116	262 640		281 756
Autres immobilisations financières	50			50
	34 630 145	579 414	549 402	34 660 157

* dont 1 299 258 € non libérés au 31/12/2018

Dépréciations

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Avances en compte courant	718 636	18 000		736 636
Actions	2 434 964	1 039 061		3 474 025
Obligations convertibles	1 303 806	1 100 024		2 403 831
FCPR	434 686		18 100	416 586
	4 892 091	2 157 085	18 100	7 031 076

V-4. Liste des filiales et des participations

Cf. Tableau des filiales et participations

VI - CREANCES

Etat des créances

(en euros)	31/12/17	31/12/18
Actif immobilisé	282 282	285 762
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>282 282</i>	<i>285 762</i>
Actif circulant	155 325	659 873
<i>Créances clients</i>	<i>141 510</i>	<i>55 061</i>
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>78 700</i>	<i>156 771</i>
<i>Provision pour dépréciation des créances clients</i>	<i>(78 700)</i>	<i>(164 271)</i>
<i>Groupe et associés</i>	<i>1 840</i>	<i>1 840</i>
<i>Autres créances</i>	<i>11 975</i>	<i>2 962</i>
<i>Produits à recevoir</i>		<i>607 510</i>
	437 607	945 635

Les créances clients sont constituées de factures d'intérêts sur le portefeuille d'investissements.

Les créances douteuses (156 771 €) sont composées de factures d'intérêts mais aussi d'intérêts courus non encore facturés et de dividendes votés et non encaissés concernant des participations douteuses. Elles sont dépréciées à 100%.

Il y a eu un remboursement des créances douteuses en 2018 pour 710 €. Equivalent aux reprises pour dépréciations en 2018.

En revanche, des créances ont été classées en douteux pour 86 282 €, qui ont fait l'objet de dotations pour dépréciations en intégralité.

VII - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les OPCVM ont été rachetés en intégralité sur 2018 pour 5 253 224€, il a été constaté une moins-value de 10 350€.

VIII - CAPITAUX PROPRES

Variation des Capitaux propres

<i>(en euros)</i>	31/12/17	+	-	31/12/18
Capital social	25 045 482	814 968		25 860 450
Prime d'émission	10 787 826	1 075 440		11 863 267
Réserve légale	1 682 014	105 305		1 787 319
Autres réserves	571 712			571 712
Report à nouveau	12 490	3 141	12 490	3 141
Résultat de l'exercice	2 106 100	(1 785 861)	2 106 100	(1 785 861)
Capitaux propres	40 205 624	212 993	2 118 590	38 300 027
<i>Dividendes distribués au cours de l'exercice</i>			<i>2 010 144 €</i>	

Capital social

Au 31 décembre 2018, après prise en compte de l'augmentation de capital par paiement du dividende en action d'un montant de 814 968 € représentant 10 584 actions, le capital souscrit s'élève donc à 25 860 450 € divisé en 335 850 actions d'une valeur nominale de 77 euros. Le capital est intégralement libéré.

Les actionnaires principaux sont BTP Banque qui détient 58,61 % des actions, la SMABTP avec 19,19 %, et BTP Prévoyance pour 13,56 %.

Primes liées au capital social

Elles ont été constituées lors des augmentations de capital de 2012, 2015, 2016, 2017 et 2018 :

- primes d'émission : BTP Banque (2012)	3 088 381 €
BTP Banque (2015)	118 213 €
BTP Banque (2016)	280 739 €
BTP Banque (2017)	143 270 €
BTP Banque (2018)	668 899 €
SMA BTP (2015)	44 348 €
SMA BTP (2016)	105 319 €
SMA BTP (2017)	2 329 409 €
SMA BTP (2018)	218 970 €
Crédit Foncier (2015)	19 040 €
Crédit Foncier (2016)	45 195 €
BPI France Financement (2015)	21 823 €
BPI France Financement (2016)	51 806 €
FFB (2015)	1 006 €
FFB (2016)	2 428 €
FFB (2017)	854 743 €
FFB (2018)	32 820 €
BTP Prévoyance (2015)	8 256 €
BTP Prévoyance (2016)	27 526 €
BTP Prévoyance (2017)	3 427 305 €
BTP Prévoyance (2018)	154 752 €
Crédit Coopératif (2015)	79 362 €
Crédit Coopératif (2016)	94 237 €
Crédit Coopératif (2017)	45 420 €
	<u>11 863 267 €</u>

IX - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

(en euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	1 011 636	987 636	24 000
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 011 636</i>	<i>987 636</i>	<i>24 000</i>
Actif circulant	824 144	824 144	
<i>Créances clients</i>	<i>55 061</i>	<i>55 061</i>	
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>156 771</i>	<i>156 771</i>	
<i>Groupe et associés</i>	<i>1 840</i>	<i>1 840</i>	
<i>Débiteurs divers</i>	<i>2 962</i>	<i>2 962</i>	
<i>Produits à recevoir</i>	<i>607 510</i>	<i>607 510</i>	
	1 835 780	1 811 780	24 000

Etat des dettes

(en euros)	Montant	à 1 an au plus	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	223 649	160 612	63 037	
Dettes fiscales et sociales	46 187	46 187		
Dettes sur immobilisations *	1 299 258	1 299 258		
Autres dettes	849 267	841 263		8 004
	2 418 361	2 347 320	63 037	8 004

* Versement restant à effectuer sur parts non libérées des FCPR Demeter II et BTP Impact Local. La libération ne suit pas un échéancier préalablement établi, mais intervient en fonction des besoins financiers du fonds.

X - AUTRES INFORMATIONS

- Détail des charges comptabilisées d'avance :

Frais généraux 3 164 €

- Détail des produits constatés d'avance :

néant

- Détail des produits à recevoir :

. Sur immobilisations financières

intérêts courus 292 519 €

dividendes à recevoir

cession de titres 607 510 €

- Détail des charges à payer :

. Fournisseurs, factures non parvenues

Honoraires Commissaires aux Comptes 90 123 €

Jetons de présence 2018 38 698 €

Fournisseurs divers 49 200 €

2 326 €

. Provision pour intéressement 22 000 €

. Forfait social sur intéressement

. Divers charges à payer

Charges de personnel extérieur néant

Variation prime capital-risque 2017 néant

Fournisseurs divers néant

Divers néant

XI - COMPTE DE RESULTAT

- Charges et produits financiers

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciations afférentes aux immobilisations financières et aux valeurs mobilières de placements sont enregistrées en résultat financier. Elles sont détaillées dans les points V-3 pour les immobilisations financières et VII pour les valeurs mobilières de placement.

Les « produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé » comprennent :

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Revenus des TIAP obligations convertibles	578 852	689 834
. Revenus des TIAP actions	80 287	184 182
. Prime de non conversion TIAP obligations convertibles	449 466	40 415
	1 108 605	914 431

Les plus ou moins-values de cessions des valeurs mobilières de placement sont comptabilisées en compte de charges et de produits financiers.

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Plus-values sur cessions de VMP	0	
. Moins-values sur cessions de VMP		10 350

- Charges et produits exceptionnels :

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations financières sont comptabilisées en compte de charges et de produits exceptionnels.

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Plus-values sur sorties de TIAP actions	3 771 410	1 194 874
. Moins-values de cessions TIAP actions	0	0
. Plus-values sur sorties de TIAP obligations convertibles	0	0
. Moins-values de cessions TIAP obligations convertibles	0	0
. Plus-values de sorties TIAP comptes courants	0	0
. Moins-values de cessions TIAP comptes courants	0	0

XII - AUTRES INFORMATIONS

- Autres engagements : Néant

- Effectif : néant (personnel mis à disposition)

- Honoraires des Commissaires aux comptes (selon décret n° 1487 du 30 décembre 2008)

<i>(En euros)</i>	APLITEC	2017	2018
	Commissariat aux comptes, certification, examen des Comptes individuels	38 497	38 698

- Plus-values latentes sur le portefeuille de TIAP :

- . Les plus-values latentes sur les titres cotés au 31 décembre 2018 s'élèvent à 2 111 320 €.
- . Les plus-values latentes sur les titres non cotés s'élèvent à 5 614 000 €.

OK modification à jour

- Valorisation des lignes :

La valorisation a intégré dans la mesure du possible et au meilleur de notre connaissance les perspectives à CT et à MT des entreprises.

A cet effet, nous avons pris en compte la situation prévisible connue des entreprises en termes de trésorerie et d'activité pour le premier semestre 2019, sachant qu'il existe toujours une marge d'incertitude.



aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifié conforme



aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 25 860 450 euros

**Siège social : 27, rue Dumont d'Urville
75016 PARIS**

302 527 734 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société² à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans l'annexe au paragraphe I, la valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode « multicritères ». Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Erreur ! Signet non défini.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures

d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à PARIS, le 18 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
APLITEC SAS, représentée par



Maud BODIN VERALDI

Bilan Actif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 12/02/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	86 025	79 917	6 108	5 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	86 025	79 917	6 108	5 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 775		6 775	6 779
Créances rattachées à des participations	1 022 398	736 636	285 762	282 282
Autres titres immobilisés	33 558 502	6 294 441	27 264 061	29 448 942
Prêts				
Autres immobilisations financières	50		50	50
TOTAL Immobilisations financières :	34 587 726	7 031 077	27 556 648	29 738 053
ACTIF IMMOBILISÉ	34 673 751	7 110 994	27 562 757	29 743 553
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	211 832	164 271	47 561	141 510
Autres créances	612 312		612 312	13 815
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	824 144	164 271	659 873	155 325
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				5 263 574
Disponibilités	12 497 595		12 497 595	6 990 726
Charges constatées d'avance	3 164		3 164	3 380
TOTAL disponibilités et divers :	12 500 759		12 500 759	12 257 680
ACTIF CIRCULANT	13 324 903	164 271	13 160 631	12 413 005
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	47 998 653	7 275 265	40 723 388	42 156 558

Bilan Passif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 12/02/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 25 718 709	25 860 450	25 045 482
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 863 267	10 787 826
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 787 319	1 682 014
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	571 712	571 712
Report à nouveau	3 141	12 490
Résultat de l'exercice	(1 785 861)	2 106 100
TOTAL situation nette :	38 300 027	40 205 624
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	38 300 027	40 205 624
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 000	5 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	5 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 649	169 833
Dettes fiscales et sociales	46 187	49 844
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 299 258	1 414 158
Autres dettes	849 267	312 098
TOTAL dettes diverses :	2 418 361	1 945 933
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 418 361	1 945 933
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 723 388	42 156 558

Compte de Résultat (Première Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 12/02/19
Tenue de compte EURO

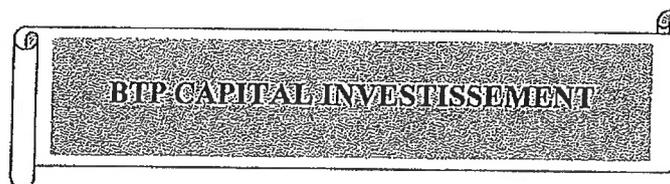
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	(77)		(77)	99
Chiffres d'affaires nets	(77)		(77)	99
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 873	
Autres produits			(5)	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 791	107
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			1 419 362	1 539 381
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			52 604	(12 869)
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			22 029	21 182
Charges sociales			7	4 236
TOTAL charges de personnel :			22 036	25 418
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 321	20 921
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			86 282	13 210
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			92 603	34 131
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			49 452	51 527
CHARGES D'EXPLOITATION			1 636 056	1 637 587
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 633 265)	(1 637 480)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 12/02/19
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 633 265)	(1 637 480)
Bénéfice attribué ou perte transférée		25
Perte supportée ou bénéfice transféré	29	417
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 481	10 034
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	914 431	1 108 605
Autres intérêts et produits assimilés	(114 603)	80 354
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 100	451 648
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
	821 409	1 650 640
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 157 086	1 678 070
Intérêts et charges assimilées	130	9
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 350	
	2 167 565	1 678 078
RÉSULTAT FINANCIER	(1 346 156)	(27 438)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 979 450)	(1 665 310)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 194 944	3 771 410
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 194 944	3 771 410
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 137	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	219	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 356	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 193 589	3 771 410
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 019 145	5 422 182
TOTAL DES CHARGES	3 805 006	3 316 082
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 785 861)	2 106 100



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018 (Chiffres arrondis à l'euro)

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, présente un total de 40 723 388 € et le compte de résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 1 785 861 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 mars 2019 par Conseil d'Administration.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, du Règlement ANC n°2014-03 sans modification des méthodes d'évaluation et de comptabilisation par rapport aux exercices précédents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise:

- Continuité de l'exploitation;
- Principe de prudence;
- Permanence des méthodes comptables;
- Indépendance des exercices.

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT ayant adopté le régime fiscal des Sociétés de Capital-Risque (S.C.R.) a opté pour le nouveau régime, à compter de l'exercice 2001.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode multi-critères. Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

Lorsque la valeur d'inventaire fait ressortir une moins-value latente, celle-ci fait l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

II - FAITS CARACTERISTIQUES :

II - 1. Faits marquants antérieurs :

L'Assemblée Générale Mixte du 19 Mai 2015 a adopté, à l'unanimité, la modification de l'article 8 des statuts de BTP Capital Investissements.

Cet article qui concerne l'affectation et la répartition des bénéfices permet aux actionnaires en cas de distribution de dividendes, d'opter entre le paiement du dividende ou le réinvestissement en numéraire ou en actions.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2017 a décidé l'augmentation de capital de BTP Capital Investissement porté de 19 892 334 euros à 24 850 056 euros par l'émission de 64 386 actions de valeur nominale de 77 euros chacune.

En outre, le Crédit Coopératif est sorti du capital de BTP Capital Investissement en cédant l'intégralité de ses parts sociales à BTP Banque.

II - 1. Faits marquants de l'exercice :

En 2018, M. BAFFY a démissionné de son poste de président et de mandataire administrateur, il a été remplacé par M. LAVISSE. De même, M. CURRENTI a démissionné de son poste de mandataire administrateur et il a été remplacé par M. COUTURIER qui a aussi été nommé Directeur Général.

En Octobre 2018, BTP Capital Investissements a cédé son action de BTP Capital Conseil à BTP Banque.

Le paiement des dividendes en action a conduit à l'augmentation de capital de BTP Capital Investissement porté de 25 045 482 euros à 25 860 450 euros par l'émission de 10 584 actions de valeur nominale de 77 euros chacune.

III - CHANGEMENT DE METHODE : néant.

IV - CONSOLIDATION

Les comptes de BTP Capital Investissement sont inclus dans les comptes du Groupe du Crédit Coopératif, depuis le 1^{er} janvier 1998, en intégration globale.

V - ACTIF IMMOBILISE

V-1. Immobilisations incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit le mode linéaire.

Les logiciels, qu'ils soient acquis et développés en interne, sont amortis sur une durée de 3 ou 5 ans linéaire.

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Logiciels	79 095	6 930		86 025
	79 095	6 930		86 025

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Logiciels	73 596	6 321		79 917
	73 596	6 321		79 917

Amortissements

V-2. Immobilisations corporelles : néant

V-3. Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières :

Valeurs brutes

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Titres de participation	6 779		4	6 775
GIE USCC	6 771			6 771
BTP Banque	4			4
BTP Capital Conseil	4		4	
Créances ratt. à des participations	1 000 918	21 480		1 022 398
Avances en compte courant	993 636	18 000		1 011 636
Intérêts courus	7 282	3 480		10 762
Dividendes votés à recevoir				
Portefeuille TIAP	33 622 448	557 934	549 398	33 630 984
TIAP - FCPR	2 816 843		15 937	2 800 906*
TIAP - Actions	16 968 167	245 270	374 658	16 838 779
TIAP - Obligations convertibles	13 818 272	50 024	158 803	13 709 494
TIAP - Intérêts courus	19 116	262 640		281 756
Autres immobilisations financières	50			50
	34 630 145	579 414	549 402	34 660 157

* dont 1 299 258 € non libérés au 31/12/2018

Dépréciations

(en euros)	31/12/17	+	-	31/12/18
Avances en compte courant	718 636	18 000		736 636
Actions	2 434 964	1 039 061		3 474 025
Obligations convertibles	1 303 806	1 100 024		2 403 831
FCPR	434 686		18 100	416 586
	4 892 091	2 157 085	18 100	7 031 076

V-4. Liste des filiales et des participations

Cf. Tableau des filiales et participations

VI - CREANCES

Etat des créances

(en euros)	31/12/17	31/12/18
Actif immobilisé	282 282	285 762
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>282 282</i>	<i>285 762</i>
Actif circulant	155 325	659 873
<i>Créances clients</i>	<i>141 510</i>	<i>55 061</i>
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>78 700</i>	<i>156 771</i>
<i>Provision pour dépréciation des créances clients</i>	<i>(78 700)</i>	<i>(164 271)</i>
<i>Groupe et associés</i>	<i>1 840</i>	<i>1 840</i>
<i>Autres créances</i>	<i>11 975</i>	<i>2 962</i>
<i>Produits à recevoir</i>		<i>607 510</i>
	437 607	945 635

Les créances clients sont constituées de factures d'intérêts sur le portefeuille d'investissements.

Les créances douteuses (156 771 €) sont composées de factures d'intérêts mais aussi d'intérêts courus non encore facturés et de dividendes votés et non encaissés concernant des participations douteuses. Elles sont dépréciées à 100%.

Il y a eu un remboursement des créances douteuses en 2018 pour 710 €. Equivalent aux reprises pour dépréciations en 2018.

En revanche, des créances ont été classées en douteux pour 86 282 €, qui ont fait l'objet de dotations pour dépréciations en intégralité.

VII - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les OPCVM ont été rachetés en intégralité sur 2018 pour 5 253 224€, il a été constaté une moins-value de 10 350€.

VIII - CAPITAUX PROPRES

Variation des Capitaux propres

<i>(en euros)</i>	31/12/17	+	-	31/12/18
Capital social	25 045 482	814 968		25 860 450
Prime d'émission	10 787 826	1 075 440		11 863 267
Réserve légale	1 682 014	105 305		1 787 319
Autres réserves	571 712			571 712
Report à nouveau	12 490	3 141	12 490	3 141
Résultat de l'exercice	2 106 100	(1 785 861)	2 106 100	(1 785 861)
Capitaux propres	40 205 624	212 993	2 118 590	38 300 027
<i>Dividendes distribués au cours de l'exercice</i>			<i>2 010 144 €</i>	

Capital social

Au 31 décembre 2018, après prise en compte de l'augmentation de capital par paiement du dividende en action d'un montant de 814 968 € représentant 10 584 actions, le capital souscrit s'élève donc à 25 860 450 € divisé en 335 850 actions d'une valeur nominale de 77 euros. Le capital est intégralement libéré.

Les actionnaires principaux sont BTP Banque qui détient 58,61 % des actions, la SMABTP avec 19,19 %, et BTP Prévoyance pour 13,56 %.

Primes liées au capital social

Elles ont été constituées lors des augmentations de capital de 2012, 2015, 2016, 2017 et 2018 :

- primes d'émission : BTP Banque (2012)	3 088 381 €
BTP Banque (2015)	118 213 €
BTP Banque (2016)	280 739 €
BTP Banque (2017)	143 270 €
BTP Banque (2018)	668 899 €
SMA BTP (2015)	44 348 €
SMA BTP (2016)	105 319 €
SMA BTP (2017)	2 329 409 €
SMA BTP (2018)	218 970 €
Crédit Foncier (2015)	19 040 €
Crédit Foncier (2016)	45 195 €
BPI France Financement (2015)	21 823 €
BPI France Financement (2016)	51 806 €
FFB (2015)	1 006 €
FFB (2016)	2 428 €
FFB (2017)	854 743 €
FFB (2018)	32 820 €
BTP Prévoyance (2015)	8 256 €
BTP Prévoyance (2016)	27 526 €
BTP Prévoyance (2017)	3 427 305 €
BTP Prévoyance (2018)	154 752 €
Crédit Coopératif (2015)	79 362 €
Crédit Coopératif (2016)	94 237 €
Crédit Coopératif (2017)	45 420 €
	<u>11 863 267 €</u>

IX - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

(en euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	1 011 636	987 636	24 000
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 011 636</i>	<i>987 636</i>	<i>24 000</i>
Actif circulant	824 144	824 144	
<i>Créances clients</i>	<i>55 061</i>	<i>55 061</i>	
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>156 771</i>	<i>156 771</i>	
<i>Groupe et associés</i>	<i>1 840</i>	<i>1 840</i>	
<i>Débiteurs divers</i>	<i>2 962</i>	<i>2 962</i>	
<i>Produits à recevoir</i>	<i>607 510</i>	<i>607 510</i>	
	1 835 780	1 811 780	24 000

Etat des dettes

(en euros)	Montant	à 1 an au plus	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	223 649	160 612	63 037	
Dettes fiscales et sociales	46 187	46 187		
Dettes sur immobilisations *	1 299 258	1 299 258		
Autres dettes	849 267	841 263		8 004
	2 418 361	2 347 320	63 037	8 004

* Versement restant à effectuer sur parts non libérées des FCPR Demeter II et BTP Impact Local. La libération ne suit pas un échéancier préalablement établi, mais intervient en fonction des besoins financiers du fonds.

X - AUTRES INFORMATIONS

- Détail des charges comptabilisées d'avance :

Frais généraux 3 164 €

- Détail des produits constatés d'avance :

néant

- Détail des produits à recevoir :

. Sur immobilisations financières

intérêts courus 292 519 €

dividendes à recevoir

cession de titres 607 510 €

- Détail des charges à payer :

. Fournisseurs, factures non parvenues

Honoraires Commissaires aux Comptes 90 123 €

Jetons de présence 2018 38 698 €

Fournisseurs divers 49 200 €

2 326 €

. Provision pour intéressement 22 000 €

. Forfait social sur intéressement

. Divers charges à payer

Charges de personnel extérieur néant

Variation prime capital-risque 2017 néant

Fournisseurs divers néant

Divers néant

XI - COMPTE DE RESULTAT

- Charges et produits financiers

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciations afférentes aux immobilisations financières et aux valeurs mobilières de placements sont enregistrées en résultat financier. Elles sont détaillées dans les points V-3 pour les immobilisations financières et VII pour les valeurs mobilières de placement.

Les « produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé » comprennent :

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Revenus des TIAP obligations convertibles	578 852	689 834
. Revenus des TIAP actions	80 287	184 182
. Prime de non conversion TIAP obligations convertibles	449 466	40 415
	1 108 605	914 431

Les plus ou moins-values de cessions des valeurs mobilières de placement sont comptabilisées en compte de charges et de produits financiers.

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Plus-values sur cessions de VMP	0	
. Moins-values sur cessions de VMP		10 350

- Charges et produits exceptionnels :

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations financières sont comptabilisées en compte de charges et de produits exceptionnels.

(en euros)	31/12/17	31/12/18
. Plus-values sur sorties de TIAP actions	3 771 410	1 194 874
. Moins-values de cessions TIAP actions	0	0
. Plus-values sur sorties de TIAP obligations convertibles	0	0
. Moins-values de cessions TIAP obligations convertibles	0	0
. Plus-values de sorties TIAP comptes courants	0	0
. Moins-values de cessions TIAP comptes courants	0	0

XII - AUTRES INFORMATIONS

- Autres engagements : Néant

- Effectif : néant (personnel mis à disposition)

- Honoraires des Commissaires aux comptes (selon décret n° 1487 du 30 décembre 2008)

<i>(En euros)</i>	APLITEC	2017	2018
	Commissariat aux comptes, certification, examen des Comptes individuels	38 497	38 698

- Plus-values latentes sur le portefeuille de TIAP :

- . Les plus-values latentes sur les titres cotés au 31 décembre 2018 s'élèvent à 2 111 320 €.
- . Les plus-values latentes sur les titres non cotés s'élèvent à 5 614 000 €.

OK modification à jour

- Valorisation des lignes :

La valorisation a intégré dans la mesure du possible et au meilleur de notre connaissance les perspectives à CT et à MT des entreprises.

A cet effet, nous avons pris en compte la situation prévisible connue des entreprises en termes de trésorerie et d'activité pour le premier semestre 2019, sachant qu'il existe toujours une marge d'incertitude.



BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 25 860 450 €uros
Siège Social : 27, rue Dumont d'Urville – 75016 – PARIS
R.C.S Paris 302 527 734 – SIRET 302 527 734 00081

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUN 2019 PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-neuf, vingt-quatre juin, seize heures, les actionnaires de la société **BTP CAPITAL INVESTISSEMENT**, société anonyme au capital de 25 860 450 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du siège social de BTP BANQUE 48 rue La Pérouse 75016 PARIS, sur convocation faite par le Conseil d'Administration en date du 27 mai 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, lors de leur entrée dans la salle, par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés. -

Monsieur Claude LAVISSE, Président du Conseil d'Administration, préside la séance conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts.

- Monsieur Gauthier POPPE, représentant de BTP BANQUE
- Monsieur Maxence HECQUARD, représentant de la SMABTP

Sont désignés comme scrutateurs.

- Monsieur François CHOLLET

Est désigné comme secrétaire de séance.

Le Bureau étant ainsi constitué, M Claude Lavisse déclare la séance ouverte.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que sur un total de 8 actionnaires inscrits, 8 sont présents, représentés ou ont voté par correspondance et disposent d'un nombre d'actions **335 850** (sur un total de 335 850 actions) et d'un nombre de voix de **335 850** (sur un total de 335 850 voix).

Le quorum fixé par l'article L. 225-96 alinéa 2 modifié par la loi 2005-842 du 26-07-2005 étant atteint (le quart des actions ayant le droit de vote soit : 83 963 actions), l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie sur première convocation, est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Monsieur Claude LAVISSE dépose sur le bureau et à disposition d l'Assemblée :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- la liste des actionnaires,
- les pouvoirs des actionnaires représentés,

- les formulaires de vote par correspondance,
- le rapport du Conseil d'Administration;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que la liste des actionnaires, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et tous les documents devant, d'après la législation en vigueur, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au 27, rue Dumont d'Urville – 75006 PARIS dans les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation de la société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018
3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées en vigueur lors de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux Administrateurs.
5. Approbation des conventions visées aux articles L225-38 du Code de Commerce.
6. Affectation des résultats.
7. Montant des jetons de présence.
8. Nomination et renouvellement d'administrateurs.
9. Lecture et vote des résolutions.
10. Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Claude LAVISSE déclare ensuite la discussion ouverte, une fois la discussion close, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire Aux Comptes, ainsi que les explications complémentaires sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître une perte nette comptable de 1 785 861 €uros et donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice s'élevant à **1 785 861 €uros** au report à nouveau

Ainsi :

* Résultat net de l'exercice :	- 1 785 861 €uros
* Augmenté du report à nouveau de :	3 141 €uros
* Prélèvement sur le poste « autres réserves » :	-
	<hr/>
Ensemble	- 1 782 720 €uros

Sera affecté comme suit :

* A la réserve légale :	0 €uros
* Au dividende à distribuer :	0 €uros
* Au compte report à nouveau :	- 1 782 720 €uros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de ne pas verser de dividende sur l'exercice 2018.

Conformément à la Loi, nous vous rappelons le montant des dividendes versés au titre des quatre exercices précédents.

<i>Exercice</i>	<i>Durée de l'exercice</i>	<i>Dividende versé</i>	<i>Avoir fiscal</i>	<i>Nombre de titres</i>
2014	12 mois	5,75 €uros	0 €uro	220 596
2015	12 mois	12,65 €uros	0 €uro	233 082
2016	12 mois	2,40 €uros	0 €uro	258 342
2017	12 mois	6,18 €uros	0 €uro	325 266

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivant du Code de Commerce, déclare approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément à l'article L.225-45 du Code de commerce, fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice en cours à 120 000 € brut.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 septembre 2018, aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Claude Lavisse en remplacement de Monsieur Christian Baffy, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Claude Lavisse exercera ses fonctions pour la durée du mandat restant de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 septembre 2018, aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Christophe Couturier en remplacement de Monsieur Stéphane Currenti, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Christophe Couturier exercera ses fonctions pour la durée du mandat restant de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION ORDINAIRE :

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 14 mars 2019, aux fonctions d'Administrateur de Monsieur François Chollet pour une durée de six ans, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Pouvoirs en vue des formalités :

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Bureau après lecture.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice de votre Société clos le 31 décembre 2018, conformément à la Loi et à l'article 21 des Statuts.

I. / CONJONCTURE

La conjoncture du secteur de la construction se caractérise par les faits marquants suivants:

→ Pour le Bâtiment :

Sur l'année 2018, le bâtiment affiche une croissance de son activité de 2,8% contre 5,0% en 2017.

Ce ralentissement de la croissance est lié au premier effet de décrochage des mises en chantiers de logements neufs qui s'établissent à 404 000 unités contre 428 000 en 2017. A l'inverse, le non résidentiel accélère de +7,4% grâce notamment aux segments des bureaux et des bâtiments administratifs.

L'amélioration-entretien, qui représente plus de la moitié de l'activité du secteur, affiche une petite hausse de 0,8%.

30 000 emplois ont été créés en 2018 dont 24 000 salariés et 6 000 intérimaires. Les entreprises souffrent toutefois du fait de deux problèmes majeurs, des difficultés de recrutement et une légère hausse des prix qui ne compense pas la progression plus rapide des coûts. De ce fait les trésoreries et les marges peinent à se redresser.

→ Pour les Travaux publics :

La croissance de l'activité des travaux publics a été particulièrement vive en 2018 avec une hausse en volume de +7%. Il faut toutefois noter que le montant des travaux réalisés en 2018 reste encore inférieur de 15% à son point le plus haut en 2007.

Cette activité a été portée par de grands projets : le Grand Paris Express, le plan de relance autoroutier, le plan France Très Haut Débit... et par le dynamisme des collectivités locales (cycle électoral favorable à l'activité).

Dans ce contexte, les effectifs ouvriers permanents sont en hausse de l'ordre de 2% sur l'année 2018.

→ Perspectives 2019 :

- Pour le secteur du Bâtiment :

Sur l'année 2019, l'activité du bâtiment devrait connaître un atterrissage à -0,5% en volume résultant d'un premier semestre encore bien orienté mais d'un second en repli. Ce retournement de tendance sera dû au recul de 4,5% du marché du logement neuf avec 377 000 unités mises en chantier en 2019.

Les autres grands segments verront leur activité continuer à progresser mais dans des rythmes moindres, soit + 3% pour le non résidentiel et + 0,5% pour l'amélioration-entretien.

- Pour le secteur des Travaux publics :

L'activité des travaux publics devrait continuer à progresser en 2019 toujours grâce au dynamisme des investissements des collectivités locales et des grands opérateurs.

Les collectivités locales constituent le premier client du secteur (41% de l'activité), elles devraient continuer à investir en 2019.

Les grands opérateurs, sous l'effet de l'accélération des chantiers du Grand Paris Express devraient également être les moteurs de l'activité pour 2019.

Les perspectives d'activité sont en revanche moins optimistes auprès de l'Etat et du secteur privé (retournement de l'activité logements neufs).

II. / EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Une estimation de notre portefeuille de participations, par un expert indépendant, a été réalisée fin 2018, elle fait apparaître une valeur actuelle de notre portefeuille de sociétés non cotées de 23 713 k€ pour un investissement initial de 14 720 k€.

Après analyse interne et compte tenu d'un contexte conjoncturel morose et plutôt incertain pour le secteur du BTP nous avons retenu une valeur prudente de notre portefeuille de sociétés non cotées à 20 726 k€.

Et ce, même si la majorité de nos participations fait preuve d'une relativement bonne résistance de leurs performances commerciales et financières.

Le portefeuille de sociétés cotées fait apparaître, au 31 décembre 2018, une plus-value latente de 2 111 k€ quand nos placements dans les fonds laissent apparaître une moins-value latente de 392 k€ à cette même date.

Ainsi, les comptes de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT, soumis à votre approbation, prévoient une dotation aux provisions de l'exercice de 2 157 k€ (contre 1 678 k€ en 2017).

Le montant net des participations est en diminution à 27 557 k€ (contre 29 738 k€ en 2017).

III. / INVESTISSEMENTS

Cf. Tableau des investissements au 31/12/2018 :

Compte tenu du contexte particulier de l'exercice 2018, l'activité a été particulièrement faible sur l'exercice 2018, avec seulement 3 investissements de faible montant unitaire.

Le montant des investissements du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 s'est élevé à **478 k€**.

IV. / DESINVESTISSEMENTS :

Cf. Tableau des désinvestissements au 31/12/2018 :

Le montant des désinvestissements (actions, obligations et comptes courants) s'est élevé à : **524 k€**, dégageant une plus-value nette de **1 196 k€**.

Concernant les lignes cotées, le montant des désinvestissements est resté inférieur au budget théorique d'écoulement des lignes et ce afin de maintenir une réserve de plus-values latentes pour les années à venir.

V. / VIE JURIDIQUE

▪ VIE SOCIALE

Les membres du Conseil d'Administration de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT se sont réunis 9 fois durant l'année 2018.

▪ OPERATIONS SUR LE CAPITAL

- Opération d'augmentation de capital par réinvestissement du dividende

En juin 2018, l'ensemble des actionnaires ont eu le choix de convertir en totalité ou partiellement leur dividende 2018 en actions ou bien de percevoir leur dividende 2018 en numéraire.

La BTP BANQUE a choisi de convertir en totalité son dividende en actions lui conférant un nombre d'actions total de 196 851 actions.

La BPIFRANCE Financement a choisi le paiement de son dividende en numéraire lui conférant un nombre de 19 364 actions.

La FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT a choisi de convertir en totalité son dividende en actions lui conférant un nombre d'actions total de 9 635 actions.

BTP CAPITAL CONSEIL a choisi le paiement de son dividende en numéraire. Le nombre d'actions total du BTP CAPITAL CONSEIL après opération est toujours de 1 action.

INTERCOOP a choisi le paiement de son dividende en numéraire. Le nombre d'actions total d'INTERCOOP après opération est toujours de 1 action.

La SMA a choisi de convertir en totalité son dividende en actions lui conférant un nombre d'actions total de 64 452 actions.

BTP PREVOYANCE a choisi de convertir en totalité son dividende en actions lui conférant un nombre d'actions total de 45 545 actions.

Monsieur CURRENTI a choisi le paiement de son dividende en numéraire. Le nombre d'actions total de Monsieur CURRENTI après opération est toujours de 1 action.

Monsieur BAFFY a choisi le paiement de son dividende en numéraire. Le nombre d'actions total de Monsieur BAFFY après opération est toujours de 1 action.

PLACOPLATRE a choisi le paiement de son dividende en numéraire. Le nombre d'actions total de PLACOPLATRE après opération est toujours de 1 action.

- Démission de la Société PLACOPLATRE

La société PLACOPLATRE a démissionné de ses fonctions de censeur au sein du Conseil d'Administration de BTPKi avec effet au 16 novembre 2018.

- Nouvelle répartition du capital

Cf. Tableau de répartition du capital (à fournir)

■ PROJET DE LA CREATION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Afin de poursuivre l'activité de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT, plusieurs réunions et échanges ont été initiés tout au long de l'année 2017 sur la nécessité de créer une Société de Gestion. Cet outil sera exclusivement dédié à la profession du Bâtiment et des Travaux publics.

Cette création reste d'actualité mais les changements intervenus dans l'équipe dirigeante en fin 2018 en ont retardé la concrétisation.

Le cheminement de cette création va reprendre à partir du deuxième trimestre 2019 afin de déposer une demande d'agrément à l'AMF avant la fin de la présente année.

■ EVENEMENT IMPORTANT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- Néant

■ REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le montant des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice 2018 s'élève à 41 k€ brut hors forfait social.

■ LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX (À fournir)

VI. / ASPECT ORGANISATIONNELS

■ MOYENS HUMAINS

Après le départ du Directeur Général et d'une bonne partie de l'équipe en 2018, la priorité a été mise sur la reconstitution de l'équipe. C'est aujourd'hui chose faite avec le recrutement d'une assistante et d'un chargé d'études en fin 2018 et d'un deuxième chargé de participations qui intégrera l'équipe le 1^{er} juin 2019 au plus tard. L'équipe sera de ce fait à nouveau au complet à cette date.

Rappel : le Conseil d'Administration de BTPKi du 11 septembre 2018 avait élu un nouveau Président et nommé un nouveau Directeur Général.

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Les outils de communication sont en cours de mise à jour pour prendre en compte les changements intervenus durant l'exercice 2018.

Compte tenu des circonstances, BTP CAPITAL INVESTISSEMENT n'a pas pu réunir son Club des participations en 2018. Il devrait se réunir à nouveau en 2019.

PRESENTATION DES COMPTES

L'arrêté des comptes au 31 décembre 2018 fait apparaître un total de bilan net de 40 723 k€, à comparer à un total de bilan de 42 157 k€ au 31 décembre 2017. Le résultat net s'établit à -1 786 k€ (contre 2 106 k€ en 2017).

■ PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

à l'actif :

- Le montant des immobilisations financières nettes (TIAP actions, obligations et FCPR – hors CCA) est en diminution en raison des faibles investissements réalisés en 2018 à 27 557 k€ soit -7,3% par rapport à 2017.

Le montant de la trésorerie est de 12 498 k€ au 31 décembre 2018. Ce niveau de trésorerie est à minimiser du montant des engagements hors bilan liés à la part des investissements dans les fonds non appelés et des investissements décidés et non encore engagés.

au passif :

Les capitaux propres s'élèvent 38 300 k€ contre 40 205 k€ en 2017.

Parmi les dettes, on trouve le montant total des versements restants à effectuer dans les fonds à hauteur de 1 299 k€, sur un engagement initial total de 3 500 k€ et, qui concerne la souscription cumulée sur le FCPR DEMETER 2 et FIPS BTP IMPACT LOCAL.

■ PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTATS

Le résultat d'exploitation s'établit à – 1 633 k€ (contre – 1 637 k€ en 2017 après élimination des opérations exceptionnelles sur l'actif provisionné).

Les charges d'exploitation s'élèvent 1 636 € contre 1 637 k€ en 2017. Elles comprennent, notamment : les frais de personnel refacturés, les frais juridiques en liaison directe avec la vie sociale de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT au cours de l'exercice et la cotisation BPCE.

Le résultat financier est en forte baisse à – 1 346 k€.

Les produits financiers (hors reprises sur provisions) se composent des dividendes, des intérêts du portefeuille des titres immobilisés et des comptes courants pour 918 k€ et des intérêts négatifs sur le compte à vue de 115 k€.

Les charges financières comprennent, les dotations aux amortissements et aux provisions. Les dotations aux amortissements et aux provisions (net des reprises) se sont élevées sur l'exercice à 2 150 k€ contre 1 226 k€ en 2017.

Le résultat exceptionnel est de 1 194 k€ contre 3 771 k€ en 2017.

■ AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice ressort négatif à hauteur de **1 786 k€** contre un résultat positif de 2 106 k€ en 2017.

Ainsi :

* Résultat net de l'exercice :	- 1 785 861 €uros
* Augmenté du report à nouveau de :	3 141 €uros
* Prélèvement sur le poste « autres réserves » :	-
	<hr/>
Ensemble	- 1 782 720 €uros

Sera affecté comme suit :

* A la réserve légale :	0 €uros
* Au dividende à distribuer :	0 €uros
* Au compte report à nouveau :	- 1 782 720 €uros

Conformément à la Loi, nous vous rappelons le montant des dividendes versés au titre des quatre exercices précédents.

Exercice	Durée de l'exercice	Dividende versé	Avoir fiscal	Nombre de titres
2014	12 mois	5,75 €uros	0 €uro	220 596
2015	12 mois	12,65 €uros	0 €uro	233 082
2016	12 mois	2,40 €uros	0 €uro	258 342
2017	12 mois	6,18 €uros	0 €uro	325 266

Nous vous donnons ci-dessous la liste des actionnaires qui détenaient plus de 5% du capital au 31 décembre 2018.

BTP BANQUE:	58,61 %
SMABTP:	19,19 %
BTP PREVOYANCE	13,56 %
BPI France Financement	5,77 %
FFB	2,87 %

VII. / BILAN ET PERSPECTIVES

Le niveau du « deal flow » devrait retrouver un bon niveau notamment grâce à la collaboration renouvelée avec le réseau BTP Banque.

Compte tenu des dossiers étudiés et du degré d'avancement de certains d'entre eux, nous estimons que le volume des investissements, sur l'année 2019, sera de l'ordre de 4M€ (hors opérations de réinvestissement).

Les performances économiques et financières de nos participations devraient rester à un niveau conforme à nos scénarii d'évolution, limitant nos provisions complémentaires.

Les revenus du portefeuille devraient se maintenir, notamment grâce à une répartition « optimisée » entre Obligations Convertibles et Actions.

Les revenus de la trésorerie seront toujours faibles dans un contexte de taux monétaires proches de « 0 ».

Toutefois, compte tenu des négociations engagées, des cessions pourraient intervenir au cours de l'année 2019 ce qui nous permet d'espérer un résultat positif sur l'exercice 2019.

